



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLLEGE GASTON DOUMERGUE SOMMIERES



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du JEUDI 1^{er} DECEMBRE 2022

	NOM PRENOM	QUALITE
Président de séance	M. GOUCHAULT Guillaume	Principal
Secrétaire de séance	Mme HERRY Charlotte	Parent d'élève

CHAPITRE	NATURE DES QUESTIONS TRAITÉES	Pages	Observation éventuelle de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Approbation du compte-rendu du CA du 20/10/2022		
II	Vote de la procédure d'attribution des fonds sociaux		
III	Vote du changement d'élèves aux commissions suite à la démission d'un élève élu		
IV	Vote du budget 2023		
V	Questions diverses		

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 01 DECEMBRE 2022

Début de séance : 17h48

Membres présents : 23. Le quorum est atteint

Désignation du secrétaire de séance: les parents d'élèves

M. GOUCHAULT retire de l'ordre du jour le vote du conseil d'administration concernant les voyages à Sainte-Enimie et en Italie, car ils ont été votés en commission permanente.

Il ajoute à l'ordre du jour le vote du changement d'élèves aux commissions suite à la démission d'un élève élu.

CHAPITRE I - Approbation du compte-rendu du CA du 20/10 2022

Aucune modification du compte-rendu n'étant demandée, Monsieur GOUCHAULT soumet à l'approbation du CA le compte rendu du CA bilan du 28 juin 2022.

Vote du compte-rendu du CA du 20 octobre 2022

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 23 voix (Total des voix : 23)

*À 17h52, arrivée d'un représentant des parents d'élèves, quorum à 24.

CHAPITRE II – Attribution des fonds sociaux

Mme DERANCOURT présente les nouvelles consignes pour simplifier les procédures des élèves boursiers :

- L'aide automatique pour la demi-pension des élèves boursiers
- Un forfait de 100€ sera attribué pour la prise en charge des tenues de sport
- Les voyages seront financés après évaluation de l'assistante sociale
- Les fournitures scolaires sont intégralement prises en charge (entre 40 et 50€)

L'assistante sociale étudiera les demandes des élèves non-boursiers.

*À 17h54, arrivée d'un représentant des parents d'élèves, quorum à 25.

Vote de l'attribution des fonds sociaux

Abstention : 0 - Contre : 0 - Favorable : 25 voix (Total des voix : 25)

CHAPITRE III – Changement des représentants des élèves aux commissions suite à la démission d'un représentant élu

Suite à la démission d'un représentant d'élèves, M. GOUCHAULT présente les changements des représentants d'élèves concernant les commissions suivantes :

- Conseil de discipline
- Commission éducative
- Commission permanente
- CEC
- CHSCT

Vote pour le changement des représentants des élèves aux commissions

CHAPITRE IV – Présentation du budget 2023 (cf PJ)

Mme DERANCOURT rappelle les grandes lignes du budget en EPLE :

- Prévisionnel
- Année civile
- Voté en conseil d'administration (ainsi que les modifications)
- Sincère et équilibré
- Exécutoire sous 30 jours
- Transmis à l'Etat et à la collectivité territoriale (le département)
- Organisé par services qui sont divisés par domaines et activités

On note une différence entre les prévisions de recettes et les prévisions de dépenses de -24 111.61 € du à la dépréciation des amortissements, de l'accroissement des activités pédagogiques post-covid et de l'augmentation du prix des énergies.

Le fond de roulement palliera cette différence tout en gardant un reliquat de 33 jours de fonctionnement comme demandé par le département.

Recettes :

Les sources de revenus du collège sont :

- la dotation de fonctionnement du conseil départemental
- les subventions du conseil départemental (maintenance et travaux)
- les subventions de l'état (manuels scolaires, carnets de correspondance...)
- les familles (demi-pension)
- les commensaux (repas)

Certaines ressources sont affectées comme le crédit pédagogique de l'état, d'autres ne le sont pas comme la dotation de fonctionnement et l'équipement.

À noter :

- une augmentation de 34% de la dotation du Conseil départemental lié au prix du chauffage

(205 348€)

- dotation de l'équipement 7 500€ (matériel pédagogique ou pour le fonctionnement général du collège)
- dotation travaux 4200 euros (installation des bancs en béton financée avec cette dotation en 2022)

La cantine a augmenté de 20 cts ; cela recouvre les denrées, le personnel, et d'autres frais non alimentaires (les représentants des parents d'élèves rappellent que l'augmentation votée au dernier CA ne concernait que l'augmentation des denrées)

Vote du budget 2023

Abstention : 3 - Contre : 0 - Favorable : 22 voix (Total des voix : 25)

CHAPITRE V – Questions diverses

Question des parents :

Tenues vestimentaires

Q : Pourriez-vous apporter des précisions quant à la formule « Tous les élèves doivent venir au collège avec une tenue vestimentaire non provocante » (carnet de liaison, p.6, sect. II.2.3 L'attitude) ? Cette formule est sujette à interprétation et donc potentiellement mal comprise et acceptée.

Il y a le devoir d'être en tenue adéquate pour travailler au collège. Il est écrit dans le carnet de liaison « non provocante et adéquate » et « respect du travail ».

Il n'y a cependant pas de sanction pour une tenue vestimentaire non appropriée. On fait place au dialogue. Il y a punition seulement s'il y a provocations répétées.

Pourriez-vous, comme le code de l'éducation le propose, mettre en place une concertation sur ce sujet ?

Des actions de sensibilisation et de discussion vont être organisées dans les classes avec des intervenants.

Menus sans viande

Q : Les différents régimes alimentaires, notamment les demandes sans viandes, sont-ils respectés ?

Dans un souci de diminuer le gaspillage, avez-vous quantifié le nombre d'élèves ne mangeant pas de viande ?

Des menus sans viande sont possibles à la demande de l'élève. Il est également possible pour l'élève qui le demande d'avoir la viande séparée du plat principal.

Le chef de cuisine estime le nombre de repas sans viande à environ 100 élèves chaque jour.

Passeport et carte d'identité

Q : Les délais d'obtention d'une carte d'identité ou d'un passeport sont de plus en plus longs. Les élèves devant participer aux voyages, notamment à l'étranger, ont-ils été prévenus de ces possibles difficultés ? Les enseignants ont-ils fait le point avec les familles ?

Certains collèges ont d'ores et déjà annulés les voyages scolaires en raison de la hausse du budget transport. Quand-est-il au CGD ?

Avez-vous identifié les enfants susceptibles d'être concernés par plusieurs sorties ? Quelles dispositions avez-vous envisagées dans ce cas ?

Pour les voyages :

Les informations sont transmises par l'ENT.

La carte d'identité est obligatoire pour l'Espagne.

L'augmentation de prix n'engendre pas l'annulation du voyage. Tout dépassement ou annulation doit être voté à la commission permanente.

Les élèves pouvant faire plusieurs voyages, devront faire un choix. (Un élève, un voyage).

Pour le brevet :

Les documents sont envoyés par le DASEN et transmis aux professeurs principaux.

Aucun élève ne sera pénalisé s'il ne présente pas sa CI et qu'il est bien inscrit.

Stage de 3^{ème}

Q : Combien d'élèves n'ont pas trouvé de stage à ce jour ? Quelles dispositions avez-vous envisagées s'ils n'ont pas trouvé de stage fin décembre ?

Si un élève ne trouve pas de stage alors l'établissement aidera l'élève.

Si un stage est annulé alors l'élève restera au collège et/ou on décalera son stage.

Question des professeurs :

La délinquance : comment avance le dossier ?

Le CSPD est en très bonne voie. Le retour de la préfecture est disponible sur la commune.

La première étape a été un diagnostic de la sécurité par la police.

Ce diagnostic a été permis par le conseil de sécurité avec la préfecture.

Début de l'année prochaine, autour de janvier, il y aura une délibération en conseil municipale pour une signature en mars.

La rénovation ?

Il y aura rénovation de la salle des professeurs mais il n'y aura pas de zone fumeur.

Il y a un problème de fuite dans le bâtiment C qu'il faut régler en priorité. Le problème de la verrière qui augmente considérablement la température de cette zone ne pourra être réglé dans l'immédiat.

Le prochain CA se tiendra le mardi 7 mars 2023.

A 19h09, la séance est levée.

Le Président de séance

La secrétaire de séance

G. GOUCHAULT

C. HERRY